



Conseil de sécurité

Distr. générale
1^{er} juin 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 20 mai 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le douzième rapport que l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions a établi conformément aux dispositions de la résolution 1526 (2004) et qui a été présenté au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) en application du paragraphe a) de l'annexe à la résolution 2557 (2020).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et du rapport à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire publier comme document du Conseil.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité
créé par la résolution 1988 (2011)
(Signé) T. S. Tirumurti



**Lettre datée du 28 avril 2021, adressée au Président du Comité
du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)
par l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions**

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe a) de l'annexe à la résolution 2557 (2020) du Conseil de sécurité, dans lequel le Conseil a demandé à l'Équipe de surveillance de « présenter chaque année au Comité, par écrit, un rapport détaillé et indépendant sur la façon dont les États Membres auront mis en œuvre les mesures énoncées au paragraphe 1 de la présente résolution, comportant des recommandations précises concernant l'amélioration de la mise en œuvre des mesures et de nouvelles mesures envisageables ».

Je vous transmets donc le douzième rapport de l'Équipe de surveillance, conformément aux dispositions susmentionnées de la résolution 2557 (2020). L'Équipe de surveillance précise que la langue originale du rapport est l'anglais.

Le Coordonnateur de l'Équipe d'appui analytique
et de surveillance des sanctions
(Signé) Edmund **Fitton-Brown**

Douzième rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions, présenté en application de la résolution 2557 (2020) du Conseil de sécurité concernant les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées dans la menace qu'ils constituent pour la paix, la stabilité et la sécurité de l'Afghanistan

Résumé

Les principaux faits à signaler de mai 2020 à avril 2021 ont été l'évolution du processus de paix en Afghanistan, conformément à l'accord signé à Doha en février 2020, et l'intention déclarée des États-Unis d'Amérique et des forces alliées d'achever leur retrait d'Afghanistan d'ici à septembre 2021. La communauté internationale et notamment bon nombre d'États Membres se sont mobilisés davantage, durant la période considérée, en vue de promouvoir la paix en Afghanistan.

Il est difficile de prédire l'évolution de cette dynamique durant le reste de l'année 2021. Les Taliban continuent de faire montre d'intransigeance dans les messages diffusés et ne manifestent aucune velléité de réduire le niveau de violence en Afghanistan pour faciliter les négociations de paix avec le Gouvernement et les autres parties prenantes afghanes. Ils semblent déterminés à continuer de renforcer leur position militaire pour en user comme moyen de pression. Ils pensent pouvoir atteindre la plupart de leurs objectifs par la négociation ou, le cas échéant, par la force. Ils porteraient la responsabilité de la grande majorité des assassinats ciblés qui sont devenus une caractéristique de la violence en Afghanistan et semblent avoir pour objectif d'affaiblir les capacités du Gouvernement et d'intimider la société civile.

La question des stupéfiants en Afghanistan – la production et le trafic de drogues à base de pavot et de méthamphétamine – n'a pas encore été abordée au cours du processus de paix afghan, alors qu'elle continue d'être la plus grande source de revenus des Taliban, a un effet déstabilisateur et corrompeur dans le pays et contribue considérablement aux problèmes de drogues auxquels la communauté internationale fait face.

Une grande partie des dirigeants d'Al-Qaida (QDe.004) résident dans la région frontalière afghano-pakistanaise, tout comme Al-Qaida dans le sous-continent indien. Bon nombre de combattants d'Al-Qaida et d'autres éléments extrémistes étrangers alignés sur les Taliban se trouvent dans divers secteurs de l'Afghanistan. Al-Qaida a continué de subir une érosion de ses effectifs durant la période considérée, plusieurs hauts commandants ayant été tués au combat, souvent aux côtés de leurs partenaires Taliban avec lesquels ils étaient colocalisés. La principale composante des Taliban pour ce qui est de traiter avec Al-Qaida est le Réseau Haqqani (TAe.012). Les liens entre les deux groupes continuent d'être étroits, fondés sur une idéologie commune, forgés par un combat conjoint et des alliances matrimoniales. Les Taliban ont commencé à resserrer leur contrôle sur Al-Qaida en réunissant des informations sur les combattants terroristes étrangers, en les enregistrant et en leur imposant des restrictions. Ils peuvent néanmoins revenir facilement et rapidement sur les concessions faites à cet égard à ce jour et il est impossible de prédire avec confiance qu'ils tiendront l'engagement pris d'écarter toute menace internationale future émanant d'Al-Qaida en Afghanistan. Al-Qaida et des militants partageant la même vision continuent de célébrer l'évolution de la situation en Afghanistan comme une victoire pour la cause des Taliban et donc pour le radicalisme mondial.

L'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIL-K) (QDe.161) reste diminué après avoir atteint son zénith, ayant essuyé une série de revers militaires

successifs qui ont commencé à Jozjan à l'été 2018. Depuis juin 2020, il a cependant un nouveau chef ambitieux, Shahab al-Muhajir (non inscrit sur la Liste) et demeure actif et dangereux, en particulier s'il est en mesure, en se positionnant comme le seul groupe de rejet pur en Afghanistan, de recruter des Taliban mécontents et d'autres militants pour qu'ils viennent grossir ses rangs. Les États Membres ont des appréciations différentes sur l'étendue des liens de l'EIL-K et d'Al-Muhajir avec le Réseau Haqqani. Entre-temps le bureau Al-Sadiq est colocalisé avec l'EIL en Afghanistan et mène un programme régional en Asie centrale et en Asie du Sud, au nom de la structure centrale de l'EIL.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Aperçu général et chronologie des faits récents.	6
II. Structure des Taliban.	8
A. Commandement des Taliban	8
B. Saison des combats de 2020 et prévisions pour 2021	10
C. Les Taliban et Al-Qaida	13
D. Financement des Taliban et liens avec la criminalité	15
III. État islamique d’Iraq et du Levant en Afghanistan	17
IV. Combattants terroristes étrangers en Afghanistan	19
V. Application des sanctions.	22
A. Interdiction de voyager	22
B. Gel des avoirs	22
C. Embargo sur les armes	23
VI. Activités de l’Équipe de surveillance	24
A. Fondement des preuves	24
B. Coopération avec des États Membres, des organisations régionales, d’autres organes des Nations Unies et des interlocuteurs non officiels.	24
C. Contribution au débat public	24

I. Aperçu général et chronologie des faits récents

1. L'état de la sécurité en Afghanistan n'a jamais été aussi tendu et périlleux, de mémoire récente, au vu de l'incertitude entourant le processus de paix et de la résilience dont font preuve les Taliban, face à la pression exercée par les forces de sécurité afghanes. Le pays continue d'héberger bon nombre de groupes armés, dont des combattants terroristes étrangers qui seraient alliés à divers degrés aux Taliban, à Al-Qaida et à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL)¹. La poursuite des hostilités dans certaines parties du pays a porté atteinte à l'acheminement de l'aide humanitaire nécessaire pour lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), accentuant la fragilisation du système national de santé.

2. La période considérée dans le présent rapport, qui va de mai 2020 à avril 2021, a commencé avec l'optimisme suscité par la perspective d'un cessez-le-feu qui a mené aux négociations intra-afghanes. Rompant avec une tradition de longue date, les Taliban n'ont annoncé aucune offensive de printemps en 2020, ce qui a fait naître l'espoir d'une tentative de réduire les niveaux de violence et de parvenir à une trêve pour le moins temporaire. Si les Taliban se sont abstenus de toute attaque contre les forces internationales, la cadence de leurs opérations contre les forces afghanes a nettement augmenté en avril et en mai 2020. Ils ont cherché à les justifier dans des déclarations faisant allusion à la libération par le Gouvernement de 5 000 prisonniers Taliban, comme envisagé dans l'accord de Doha.

3. Le 23 mai 2020, les Taliban ont annoncé un cessez-le-feu de trois jours durant la fête de l'Eïd. Dans son message annuel à cette occasion, le chef des Taliban, Haibatullah Akhundzada (non inscrit sur la Liste), a insisté sur la nécessité pour les parties au conflit en Afghanistan de respecter les engagements pris sur le plan diplomatique et n'a pas évoqué les objectifs militaires de son mouvement. Le message prononcé à l'occasion de l'Eïd de 2019 avait été le premier à déroger à la pratique établie, consistant à énoncer des objectifs militaires, et avait porté plutôt sur la fourniture d'assurances concernant la conduite future des Taliban à l'issue du retrait des forces internationales.

4. Au cours du cessez-le-feu de 2020, les combattants Taliban n'ont pas été autorisés à se rendre dans les zones contrôlées par le Gouvernement, de crainte d'une répétition de la fraternisation entre eux et les forces gouvernementales, qui avait été observée durant une brève accalmie en 2018. Le cessez-le-feu a été annoncé durant des manifestations civiles et l'augmentation de la pression exercée par les États-Unis en réaction aux niveaux élevés de violence. L'appel au cessez-le-feu a permis au groupe de manifester ostensiblement son attachement à la paix, avec des risques minimes.

5. L'offre faite par le Gouvernement de prolonger le cessez-le-feu a été rejetée par les dirigeants Taliban qui craignaient un essoufflement sur le plan militaire. Ils avaient réduit la violence en prévision du cessez-le-feu, en vue d'accélérer le rythme des échanges de prisonniers. L'accalmie relative a continué brièvement jusqu'à ce qu'une recrudescence d'attaques violentes atteigne un paroxysme, le 22 juin, qualifiée par les forces afghanes de « semaine la plus sanglante en 19 ans »².

6. Le 29 juillet 2020, Akhundzada a diffusé un message à l'occasion de l'Eïd al-Adha, accordant un soutien conditionnel à des négociations intra-afghanes, sous réserve qu'elles remplissent les objectifs clefs des Taliban relatifs au retrait des forces étrangères et à l'établissement d'un « Gouvernement islamique pur ». Il a repris, dans sa déclaration, les observations formulées deux jours auparavant dans les médias iraniens par le mollah Abdul Ghani Baradar Abdul Ahmad Turk (TAi.024), d'après

¹ Inscrit sur la liste en tant qu'Al-Qaida en Iraq (QDe.115).

² Voice of America, « Afghan security forces suffer bloodiest week in 19 years », 22 juin 2020.

lesquelles le retrait des forces étrangères, selon le calendrier convenu, était une condition préalable absolue qui, si elle n'était pas remplie, entraînerait la prise « des décisions nécessaires »³.

7. En août 2021, le Gouvernement afghan a libéré plus de 5 000 prisonniers Taliban, dont 400 à la suite de la décision d'une *loya jirga* spécialement convoquée par le Président, Ashraf Ghani, qui s'était déclaré réticent à cette libération, du fait de la gravité des infractions commises. D'après des responsables afghans, sur les 5 494 prisonniers Taliban libérés, 720 ont regagné, depuis, le champ de bataille. Parmi eux, 24 feraient à l'heure actuelle office de gouverneurs de district fantômes et 54 de chefs d'unités militaires Taliban, dont les forces spéciales connues en tant qu'unités rouges. Cinq en tout ont été capturés à nouveau et 13 tués.

8. Le premier cycle de négociations intra-afghanes entre les délégations des Taliban et de la République islamique a commencé à Doha le 12 septembre 2020, suivi de plusieurs réunions au cours desquelles les personnes présentes ont cherché à s'accorder sur un code de conduite en vue du processus de négociations. Les pourparlers ont repris le 5 janvier 2021 après avoir marqué une pause.

9. À la fin de février, les Taliban ont souligné dans leurs déclarations leur plein respect de l'accord, tout en alléguant que les États-Unis ne s'y conformaient pas. Le 28 février 2021, dans une déclaration visant à marquer l'anniversaire de l'accord de Doha, les Taliban ont estimé que la responsabilité de l'application de cet accord revenait à l'Organisation des Nations Unies, à d'autres pays et aux observateurs internationaux présents à la cérémonie de signature. Ils n'ont aucunement précisé la façon d'aller de l'avant.

10. En réponse à l'annonce de Washington au sujet d'un examen de la politique générale et d'une réévaluation de l'accord de Doha, les Taliban ont fait plusieurs déclarations dans lesquelles ils ont demandé aux États-Unis de respecter le calendrier de retrait et brandi la menace d'attaques, si ces derniers restaient au-delà de la date butoir. En février 2021, le chef adjoint des Taliban, Sirajuddin Jallalouline Haqqani (TAi.144) a déclaré que le non-respect des conditions de l'accord déboucherait sur des offensives sans précédent, de la part des Taliban.

11. Le 11 avril, les Taliban ont insisté sur le fait que tout dépassement du délai du 1^{er} mai entraînerait automatiquement une reprise des attaques. Ils ont écarté toute idée de prolonger l'échéance qui, selon eux, ne présentait aucun avantage, et réaffirmé que le rétablissement d'un « Émirat islamique », sans le maintien d'un système démocratique, était la seule option envisageable.

12. Les États-Unis ont communiqué un projet de plan de paix, préconisant des pourparlers entre les parties sur la façon de parvenir à une solution politique au conflit, notamment des principes directeurs concernant l'avenir de l'Afghanistan et un plan d'action politique en vue d'un gouvernement transitoire de paix, en attendant des élections et l'adoption d'une nouvelle constitution⁴. Des pourparlers complétant ceux de Doha ont été fixés au 16 avril à Istanbul (et reportés par la suite au 24 avril-4 mai). Le 12 avril, la Commission politique Taliban a déclaré qu'une décision politique devait encore être prise concernant la participation. La conférence

³ Tolo News, « Taliban will “make necessary decisions” if US delays pullout », 27 juillet 2020.

⁴ États-Unis d'Amérique, Département d'État, « Agreement for Bringing Peace to Afghanistan between the Islamic Emirate of Afghanistan which is not recognized by United States as a state and is known as the Taliban and the United States of America », 29 février 2020, voir : <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2020/02/Agreement-For-Bringing-Peace-to-Afghanistan-02.29.20.pdf>.

d'Istanbul sur le processus de paix en Afghanistan a néanmoins été officiellement annoncée dans une déclaration conjointe du Qatar, de la Turquie et de l'ONU⁵.

13. Le 14 avril, le Président des États-Unis, Joseph Biden, a annoncé le retrait de tous les soldats américains et alliés d'Afghanistan d'ici le vingtième anniversaire des attaques du 11 septembre 2001. La veille, à la suite de reportages dans les médias faisant état d'une annonce imminente, les Taliban ont déclaré sur Twitter qu'ils ne participeraient à aucune conférence visant à décider de l'avenir de l'Afghanistan, tant que les soldats étrangers n'étaient pas partis. Au moment de l'établissement du présent rapport, aucune annonce n'avait été faite sur la reprise de pourparlers officiels.

14. Si Haibatullah Akhundzada n'a toujours pas annoncé sa position sur la question, les deux chefs adjoints des Taliban, le mollah Mohammad Yaqub Omari (non inscrit sur la Liste) et Sirajuddin Haqqani seraient, d'après des États Membres, réfractaires aux pourparlers de paix et favorables à une solution militaire. Les objectifs déclarés des Taliban continuent donc d'être le retrait total des forces étrangères, la libération de 7 000 combattants supplémentaires, la levée des sanctions de l'ONU et la reconnaissance que leur accorderait la communauté internationale en tant que Gouvernement afghan légitime. L'Équipe de surveillance a estimé dans son onzième rapport (voir S/2020/415, par. 31) que les Taliban continueraient de chercher un avantage militaire en 2020 pour arracher de nouvelles concessions au Gouvernement afghan, et cela semble être leur stratégie en 2021.

II. Structure des Taliban

A. Commandement des Taliban

15. Si la structure centrale des Taliban semblait largement intacte, durant la période considérée, un changement notable au Bureau du Commandeur des croyants (Amir al-Mouminine) a été la désignation en mai 2020 du mollah Mohammad Yaqub Omari à la présidence de la Commission militaire Taliban. Le mollah Yaqub suit, dans l'ordre de succession, le premier adjoint, Sirajuddin Haqqani, du chef des Taliban, Haibatullah Akhundzada. Yaqub est le fils de feu le fondateur des Taliban, le mollah Mohammed Omar Ghulam Nabi (TAi.004), et ambitionnerait de devenir le chef du groupe.

16. Le Conseil de commandement Taliban (Choura de Quetta)⁶, a continué d'appliquer une stratégie politique et militaire pour obtenir de l'influence, au cours des négociations, et accroître le profil des Taliban dans le monde. Le groupe est resté en apparence unifié, malgré des signes de tensions et de divisions internes. La Choura de Quetta contrôle les activités des Taliban dans 11 provinces du sud, du sud-ouest et de l'ouest du pays. Une autre section dite Choura de Peshawar contrôle 19 provinces⁷. Les deux Chouras ont une présence dans la province de Kaboul et travaillent en tandem. On sait également qu'elles échangent à l'occasion des combattants afin de renforcer leurs opérations respectives.

⁵ Voir la note du Secrétaire général aux correspondants, 13 avril 2021 : <https://www.un.org/sg/en/content/sg/note-correspondents/2021-04-13/note-correspondents-joint-statement-co-conveners-of-the-istanbul-conference-the-afghanistan-peace-process>.

⁶ La Choura de Quetta n'est pas une appellation géographique mais un outil d'analyse servant à décrire le groupe des plus hauts responsables Taliban.

⁷ La Choura de Peshawar n'est pas une appellation géographique mais un outil d'analyse servant à décrire le groupe des plus hauts responsables Taliban.

17. Les opérations indépendantes et le pouvoir détenu par les commandants des Taliban sur le terrain susciteraient la préoccupation croissante du Conseil de commandement. Comme l'avait rapporté l'Équipe de surveillance dans son précédent rapport, les tensions entre la direction politique et des commandants militaires tels que Sadr Ibrahim (non inscrit sur la Liste) et le mollah Abdul Qayyum Zakir (non inscrit sur la Liste) reflètent les rivalités internes, les divisions tribales et les désaccords en cours entre les Taliban sur la distribution des recettes (voir S/2020/415, par. 21).

18. En février 2021, Akhundzada a ordonné à tous les responsables Taliban des provinces de donner pour instruction aux unités Taliban, relevant de commandants se trouvant hors de leur propre province, de rendre compte désormais seulement aux gouverneurs de province fantômes locaux dans lesquels ils étaient actifs. Il a annoncé que les *mahaz*⁸ (groupes dissidents) étaient désormais interdits et ne seraient plus reconnus. Les commandants ont été enjoins également de ne plus relier les *dalgai* (unités) opérant dans d'autres provinces avec la leur et de ne plus émettre d'instructions à leur intention.

19. Des commandants militaires comme Sadr Ibrahim et le mollah Zakir ont effectivement constitué leurs propres forces (*mahaz*), qui sont traditionnellement actives dans plusieurs provinces. Si elles ont parfois servi à consolider des opérations plus vastes des Taliban, elles se sont aussi abstenues de dépêcher des hommes au cours d'opérations qui risquaient d'entraîner des pertes élevées. Alors que Sadr Ibrahim, le mollah Zakir et d'autres commandants deviennent trop puissants et trop indépendants, les dirigeants craignent que les tensions entraînent des luttes de rivalités concernant la loyauté de certains groupes, en particulier dans le sud et dans le sud-ouest du pays. Compte tenu du moment choisi pour émettre cet ordre, le Conseil de commandement voulait, semble-t-il, éviter que les commandants rompent les rangs, acceptent des cessez-le-feu locaux ou agissent de manière à contredire les directives et les intentions de la hiérarchie.

20. Les dirigeants Taliban ont toujours conservé une apparence d'unité, tout en occultant les dissensions et tensions internes. Les divergences ont largement tourné autour de doléances telles que les rivalités tribales, l'allocation des ressources, les recettes tirées des stupéfiants et l'autonomie des commandants individuels. Si l'unité reste forte au sein du mouvement, il a fallu redoubler d'efforts sur le plan interne pour renforcer la cohésion.

21. Avant de lancer une nouvelle saison de combats, les Taliban procèdent régulièrement à des remaniements au niveau des gouverneurs de province fantômes et des commandants militaires. Il a été signalé que de janvier à mars 2021, à la suite d'offensives contre le Helmand et Kandahar à la fin de 2020, plusieurs nouvelles désignations avaient été faites, en prévision de la saison des combats de 2021. En janvier, les Taliban ont nommé le mollah Daoud Muzammil (non inscrit sur la Liste) en tant que gouverneur fantôme de la province de Kandahar⁹. L'ancien gouverneur fantôme du Helmand, le mollah Mohammadzai Baloch (non inscrit sur la Liste), a été désigné gouverneur fantôme de la province de Zabol, tandis que l'ancien gouverneur fantôme de la province de Kandahar, le mollah Hajji Yousaf Amin (non inscrit sur la Liste) devenait le gouverneur fantôme de la province du Helmand.

22. Les changements au niveau de la direction effectués en janvier ont été suivis de remaniements supplémentaires au début du mois de mars, au niveau du gouvernement

⁸ Employé littéralement dans ce contexte au sens de « front », pour dénoter une formation militaire comme le groupe qui s'était scindé des Taliban, Fedai Mahaz (Front du sacrifice).

⁹ Muzammil était l'adjoint de Sadr Ibrahim à l'époque où ce dernier dirigeait la Commission militaire.

fantôme et des commandants militaires dans le sud de l'Afghanistan, tels que la désignation du mollah Ibrahim (dit Akhund Shahib) (non inscrit sur la Liste) en tant que gouverneur fantôme de la province de Zabol, Mawlawi Talib (non inscrit sur la Liste) et le mollah Moubarak (non inscrit sur la Liste) en tant que gouverneur fantôme et commandant militaire de la province de Helmand, et le mollah Mehrullah Hamad (non inscrit sur la Liste) et le mollah Zarqavi (non inscrit sur la Liste) en tant que gouverneur fantôme et commandant militaire de la province de Kandahar. Des désignations analogues ont été faites dans les provinces de Farah, Fariyab, Ghazni, Ghor, Herat, Jozjan, Ouardak, ainsi que dans les régions de l'est, du nord-est et du sud-est.

23. Le 23 janvier 2021, les Taliban ont annoncé le décès d'Abdulhai Motmaen (TAi.051) à la suite d'une longue maladie. Il avait été membre du Conseil suprême Taliban et fait fonction de porte-parole du mollah Mohammed Omar.

24. En février 2021, des négociations ont été signalées entre des Taliban fidèles à Haibatullah Akhundzada et des membres du groupe dissident Taliban du mollah Rasul (également connu sous le nom de Haut Conseil de l'Émirat islamique d'Afghanistan), dirigé par le mollah Niazi (non inscrit sur la Liste). À l'issue de pourparlers, au moins trois commandants de la faction Rasul ont réintégré le corps principal des Taliban. Tous les trois seraient proches de feu le commandant de la faction Rasul, le mollah Nangalai (voir [S/2020/415](#), par. 25). Les interlocuteurs locaux ont imputé les défections à des désaccords internes, associées à une décision calculée et prospective de se réaligner¹⁰.

B. Saison des combats de 2020 et prévisions pour 2021

25. Malgré les espoirs d'une diminution de la violence, 2020 a été l'année la plus violente jamais enregistrée par l'ONU en Afghanistan, plus de 25 000 atteintes à la sécurité ayant été signalées, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2019. Les niveaux de violence ont augmenté à partir du 12 septembre 2020 et se sont maintenus, tandis que les pourparlers intra-afghans débutaient à Doha. Le nombre d'atteintes, durant la saison hivernale, qui connaît généralement une accalmie dans les combats, était plus élevé que pendant les saisons du printemps ou de l'été, où l'on s'attend à des combats plus intenses. La violence sans précédent de l'hiver s'est poursuivie en 2021, 7 177 atteintes à la sécurité ayant été consignées dans tout le pays du 1^{er} janvier au 31 mars, soit une augmentation de 61 % par rapport à la même période en 2020.

26. On estime de 58 000 à 100 000 le nombre actuel de combattants armés parmi les Taliban, nombre qui fluctue en fonction du déploiement actif des forces sur le champ de bataille ou de leur mise en réserve. Les nombres restent robustes, malgré l'usure considérable des effectifs, constatée ces dernières années.

27. Dans la structure des Taliban, le Réseau Haqqani continue d'être la force la plus parée au combat, sous la direction de Sirajuddin Haqqani, premier adjoint du chef des Taliban, Haibatullah Akhundzada¹¹. Tout en étant intégré aux Taliban, le Réseau

¹⁰ La zone la plus contestée par la faction du mollah Rasul contre les Taliban est le district stratégique de Chindand (Herat), qui constitue un élément clef du réseau routier Herat-Kandahar (autoroute 1) et abrite l'une des plus grandes bases de l'armée de l'air afghane, située à seulement 120 km de la frontière iranienne.

¹¹ Sirajuddin Haqqani est le chef de la Choura de Shah Miram, qui n'est pas une appellation géographique mais un outil d'analyse servant à décrire un organe régional du Conseil suprême. Il ferait également partie de la direction plus vaste d'Al-Qaida mais non de la structure principale d'Al-Qaida (la Choura de Hattin).

Haqqani conserve un statut semi-autonome, même s'il relève directement du Conseil suprême Taliban.

28. Le Réseau Haqqani comprend un noyau de membres hautement qualifiés, spécialisés dans les attaques complexes, qui mettent à profit leurs compétences techniques au service de la fabrication d'engins explosifs improvisés ou de roquettes. Une force plus vaste de 3 000 à 10 000 combattants traditionnels armés opère dans la zone dite « P2K » des provinces de Khost, de Paktika et de Paktiya. Le Réseau Haqqani continue d'être un pôle de contacts et de coopération avec des groupes terroristes étrangers régionaux et assure la liaison principale entre les Taliban et Al-Qaida.

29. Selon des États Membres, les Taliban contestent ou contrôlent à présent quelque 50 à 70 % du territoire afghan, hors des centres urbains, tout en exerçant un contrôle direct sur plus de 57 % des centres administratifs de district. En 2020, quatre centres administratifs de district ont été capturés par les Taliban et tous repris par la suite par les forces afghanes en un à quatre jours [Arghandab (province de Kandahar), Darwaz-e Bala (Badakhchan), Dacht-e Arch (province de Konduz) et Kohistan (province de Fariyab)]. Les Taliban ont capturé en 2020 le district de Yamgan (Badakhchan), qu'ils détenaient toujours au moment de l'établissement du présent rapport. Au premier trimestre, ils ont capturé le district de Morghab (province de Badghis), Almar (province de Fariyab) (ce que le Gouvernement réfute) et Charkh (province de Logar)¹².

30. Le 11 octobre 2020, les Taliban ont lancé leur offensive la plus vaste, durant la période considérée, contre le chef-lieu de la province du Helmand, Lachkar Gah. Dans le même temps, les forces des Taliban ont assiégé la localité voisine de Nahr-e Saraj tout en coupant l'accès à l'autoroute 601, isolant effectivement Lachkar Gah et bloquant toute assistance depuis Kandahar, à proximité. L'attaque coordonnée a contraint les forces afghanes à un retrait tactique et soulevé la crainte que la ville tombe aux forces des Taliban. Qualifiant l'attaque contre le chef-lieu de province de violation de l'accord de Doha, les forces américaines ont lancé des frappes aériennes contre les Taliban qui l'assiégeaient, jusqu'à obtenir que ces derniers se retirent, non sans avoir subi d'importantes pertes en vies humaines¹³.

31. Malgré l'affirmation des Taliban selon laquelle l'attaque d'octobre 2020 contre Lachkar Gah visait à reprendre les secteurs perdus au profit des forces afghanes, quelques mois auparavant¹⁴, des États Membres estiment que l'attaque était un ballon d'essai, pour établir dans quelle mesure les conditions de l'accord de Doha pouvaient être mises à l'essai, avant de susciter une réaction des États-Unis. Par voie de conséquence, selon des États Membres, les Taliban ont été enhardis de façon à subir des attaques durant de plus longues périodes, tout en jouissant dans le même temps d'une plus grande liberté de mouvement. Ils ont donc réussi à masser des forces autour des principaux chefs-lieux de province et centres de district, se tenant prêts à lancer des attaques, tout en respectant, sur le plan technique, les conditions de l'accord de Doha.

32. Dans le nord, les Taliban ont déplacé des forces dans plusieurs provinces, dont Badakhchan, Baghlan, Jozjan, Konduz et Takhar, l'objectif étant d'entraver la liberté de mouvement des forces afghanes et de contrôler les voies de communication terrestres et les points de passage, de manière à faciliter le commerce illicite des

¹² Selon le Gouvernement, les Taliban ont capturé l'ancien centre administratif et non le nouveau, qui avait emménagé ailleurs.

¹³ Les frappes aériennes effectuées en octobre représentent 17 % de tous les raids aériens menés en 2020.

¹⁴ Al Jazeera, « As violence flares in south Afghanistan, key questions answered », 19 octobre 2020.

stupéfiants et des minerais. On estime que les forces Taliban n'ont jamais contrôlé autant de réseaux routiers dans le nord depuis 2001, ce qui explique le grand nombre de points de contrôle illégaux de voitures, dont ils se servent pour collecter des taxes et s'en prendre à des agents de l'État.

33. Bon nombre d'interlocuteurs pensent que les Taliban ont utilisé la saison des combats de 2020 pour resserrer l'étau autour de plusieurs chefs-lieux de province, cherchant à définir les futures opérations militaires, lorsque les forces étrangères qui sont sur le départ ne seront plus suffisantes en nombres pour pouvoir réagir efficacement.

34. On estime que tant les Taliban que les forces afghanes ont subi des taux élevés d'attrition des effectifs durant la saison des combats de 2020. Si le recrutement des Taliban est resté constant, pour coïncider avec le renouvellement des offensives du printemps, le recrutement des forces afghanes a continué de baisser. En février 2021, elles comptaient quelque 308 000 membres parmi leurs effectifs, bien en-deçà de l'objectif annoncé de 352 000 soldats.

35. Les Taliban ont mené une vague de violence et d'assassinats contre des responsables de l'administration, des personnalités féminines, des défenseurs des droits humains et des journalistes, entre autres, au lendemain de l'inauguration des négociations de paix afghanes à Doha¹⁵. L'ONU a consigné en 2020 une hausse considérable, dans toutes les catégories d'atteintes à la sécurité, les assassinats signalés ayant augmenté pour passer de 780 en 2019 à 996 en 2020, soit de 28 %. En 2020, les assassinats visant des membres de l'administration et des services de sécurité se sont étendus aux activistes de la société civile, aux travailleurs de la santé, aux journalistes, aux juges, aux procureurs, aux oulémas, aux intellectuels et, comme susmentionné, aux femmes afghanes en vue. Si la responsabilité de la majeure partie des assassinats n'a pas été revendiquée, les interlocuteurs de l'Équipe de surveillance ont déclaré que quelque 85 % d'entre eux avaient été commis par les Taliban¹⁶. Dans beaucoup de cas, les victimes s'étaient exprimées ouvertement contre eux ou avaient été précédemment menacées par le groupe.

36. Le premier trimestre de 2021 porte à croire que la tendance se poursuit. À Kaboul, du 25 janvier au 8 février, selon un État Membre, 33 faits majeurs ont été consignés, dont trois tentatives d'assassinat contre des responsables de l'administration et des forces de sécurité afghanes, 16 explosions dues à des engins explosifs improvisés et la découverte, le 2 février, d'une cachette contenant neuf engins explosifs improvisés à déclencheur magnétique télécommandés, qui sont souvent utilisés au cours d'assassinats. La hausse du nombre d'assassinats ciblés serait principalement orchestrée par le Réseau Haqqani, mais le mollah Yaqub y serait également favorable.

37. Les Taliban ont nié avoir commis des assassinats d'oulémas depuis l'accord de Doha mais beaucoup parmi ceux qui ont été tués critiquaient ouvertement le mouvement, menaient activement des conseils religieux à l'initiative du Gouvernement ou manifestaient leur appui aux pourparlers de paix. D'après les responsables afghans, au moins 14 oulémas de haut rang ont été tués en 2020 lors

¹⁵ Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), « Killing of Human Rights Defenders, Journalists and Media Workers in Afghanistan 2018-2021 », consultable à l'adresse suivante : https://unama.unmissions.org/sites/default/files/unama_special_report_killing_of_human_rights_defenders_and_journalists_in_afghanistan_2018-2021_february_2021.pdf.

¹⁶ Comme susmentionné dans le rapport spécial de la MANUA, la période qui correspond le plus précisément à ces assassinats a débuté le 12 septembre 2020 et coïncide avec le début des pourparlers intra-afghans à Doha.

d'assassinats ciblés, en dépit de la formation en 2019 d'un comité de protection des oulémas par le Bureau afghan du Conseil national de sécurité.

38. Les propos des Taliban et leurs préparatifs actifs en prévision de la saison des combats du printemps indiquent qu'ils seront à même d'intensifier leurs opérations militaires en 2021, qu'une offensive du printemps soit annoncée ou pas. Aux réfutations qu'ils ont faites en avril concernant la tenue d'une réunion de la Choura de Peshawar (qui se tient normalement avant toute nouvelle offensive de printemps) sont venues s'ajouter les observations selon lesquelles le jihad mené durant le mois sacré du ramadan offrait plus de récompenses et qu'ils se battraient¹⁷.

39. Les Taliban pourraient mettre à profit cette situation pour mener des attaques contre les forces en retraite, dans une nouvelle tentative de marquer des points de propagande contre les États-Unis. Les forces afghanes ont réussi à annuler de nombreux gains faits par les Taliban avec l'aide du soutien aérien rapproché de la coalition internationale, mais au prix de lourdes pertes. L'appui aérien fourni par les forces de la coalition a été essentiel concernant les opérations au sol ; il reste à voir comment les forces afghanes s'en sortiront sans cet appui. Les unités spécialement entraînées, telles que les commandos afghans, ont traditionnellement conservé un moral plus élevé, même si elles ont assumé une grande part du fardeau de la lutte contre les Taliban. Ce fardeau s'alourdirait considérablement si des unités moins disciplinées de l'armée et de la police nationales afghanes commençaient à s'effondrer ou à faire défection. Les forces afghanes restent tributaires de l'assistance technique et financière de l'étranger. Le retrait militaire international futur, avant un accord de paix définitif entre les Taliban et le Gouvernement afghan, mettra les forces afghanes en difficulté, en limitant les opérations aériennes, et entraînera des capacités réduites en drones, en radars, en surveillance et en soutien logistique et d'artillerie et une perturbation des activités de formation.

C. Les Taliban et Al-Qaida

40. Comme indiqué par l'Équipe de surveillance dans son onzième rapport (S/2020/415, par. 32 à 44), les Taliban et Al-Qaida restent étroitement alignés et ne manifestent aucune velléité de rompre les liens¹⁸. Les États Membres ne signalent aucun changement concret, au niveau du resserrement de ces relations, à la suite d'alliances matrimoniales et de combats communs, renforcés par des liens de deuxième génération.

41. Si l'accord de Doha a donné lieu à quelque espoir d'une rupture des liens établis de longue date entre les Taliban et Al-Qaida, le texte de l'accord, qui est disponible publiquement, ne définit pas les attentes et ses annexes restent secrètes.

42. Selon les informations fournies par un État Membre, Al-Qaida est présent dans au moins 15 provinces afghanes, principalement dans les régions de l'est, du sud et du sud-est, sous la direction de l'aile Jabhat-al-Nasr, d'Al-Qaida, et du cheik Mahmood (non inscrit sur la Liste)¹⁹. Les membres du groupe ont été déplacés par les Taliban vers des secteurs plus reculés, pour éviter d'être exposés et visés. Selon des

¹⁷ Observation faite par le porte-parole des Taliban, Zabihullah Mujahid, au quotidien afghan Hasht-e-Subh et relayée rapidement dans les médias sociaux. Voir <https://pajhwok.com/2021/04/14/taliban-reject-peshawar-meeting-confirm-ramadan-fighting/>.

¹⁸ Les Taliban ont réfuté les constatations du rapport, dans des réponses en date des 5 et 6 juin 2020, affirmant qu'il n'existait pas de combattants terroristes étrangers en Afghanistan et accusant des États Membres de « fournir de fausses informations » pour « exploiter le nom de l'ONU ».

¹⁹ Les provinces qui comptent des membres d'Al-Qaida comprendraient Badakhchan, Fariyab, Ghazni, Kaboul, Kapisa, Kounar, Konduz, Laghman, Nangarhar, Nouristan, Panjchir, Parwan, Takhar, Orozgan et Zabol.

États Membres, Al-Qaida maintient un contact avec les Taliban mais a réduit autant que faire se peut les communications ouvertes avec les chefs Taliban afin de « faire profil bas » et de ne pas compromettre la position diplomatique des Taliban vis-à-vis de l'accord de Doha.

43. Des États Membres ont signalé que bon nombre de chefs d'Al-Qaida étaient encore postés dans la région frontalière afghano-pakistanaise, où la structure centrale collabore étroitement avec Al-Qaida dans le sous-continent indien.

44. On estime que la propre stratégie d'Al-Qaida à court terme est de conserver son sanctuaire traditionnel en Afghanistan en ce qui concerne sa direction centrale. L'Équipe de surveillance prend note des évaluations selon lesquelles la stratégie centrale d'Al-Qaida est la patience, pendant un bout de temps, avant de chercher de nouveau à élaborer des plans d'attaque contre des cibles internationales²⁰. Ce scénario n'a pas été mis à l'essai, par rapport aux engagements pris par les Taliban d'interdire de telles activités.

45. Al-Qaida, notamment Al-Qaida dans le sous-continent indien, compterait de quelques dizaines à 500 personnes. Ses membres sont principalement des non-Afghans, originaires d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Même si, comme susmentionné, les États Membres estiment que la communication officielle entre les hauts dirigeants d'Al-Qaida et les Taliban n'est pas fréquente à l'heure actuelle, un État Membre a fait état de communications régulières entre les Taliban et Al-Qaida sur des questions ayant trait aux processus de paix. Le chef du groupe, Aiman Muhammed Rabi al-Zawahiri (QDi.006), se trouverait quelque part dans la région frontalière de l'Afghanistan et du Pakistan. Les rapports qui avaient été diffusés sur son décès pour cause de maladie n'ont pas été confirmés. Un État Membre a indiqué qu'il était probablement en vie, mais trop faible pour apparaître dans la propagande²¹. Un autre Égyptien, Houssam Abd Al-Rauf (dit Abou Mohsen el-Masri) a été tué le 20 octobre 2020 dans le district d'Andar (province de Ghazni). Il était, semble-t-il, à la fois membre du Conseil de commandement d'Al-Qaida et son principal bailleur de fonds.

46. Al-Qaida dans le sous-continent indien opère sous la direction des Taliban des provinces de Kandahar, du Helmand (notamment de Bahram Chah) et de Nimroz. Le groupe serait principalement constitué d'Afghans et de Pakistanais, mais aussi de ressortissants du Bangladesh, d'Inde et du Myanmar. Son chef actuel est Osama Mahmood (non inscrit sur la Liste), qui a succédé à feu Asim Umar (non inscrit sur la Liste). Le groupe ferait à tel point partie intégrante de l'insurrection qu'il serait difficile, voire impossible, de le dissocier de ses alliés Taliban. Plusieurs États Membres ont relevé ce lien en notant que l'épouse de l'ancien chef d'Al-Qaida dans le sous-continent indien, Asim Umar (voir S/2020/415, par. 36), faisait partie des 5 000 prisonniers Taliban libérés par le Gouvernement afghan en 2020 dans le cadre de l'accord de Doha.

47. L'assassinat de plusieurs commandants d'Al-Qaida dans les territoires contrôlés par les Taliban met en relief la proximité des deux groupes. À la suite du décès de Rauf en octobre, l'adjoint d'Al-Qaida dans le sous-continent indien, Mohammad Hanif (dit Abdullah), a été tué le 10 novembre 2020 dans le district de Bakwa (province de Farah). Selon un État Membre, il y avait formé des insurgés Taliban à la

²⁰ United States Institute of Peace « Afghanistan Study Group final report: a pathway for peace in Afghanistan », 3 février 2021, consultable à l'adresse suivante : <https://www.usip.org/publications/2021/02/afghanistan-study-group-final-report-pathway-peace-afghanistan>.

²¹ On voit bien dans une vidéo diffusée le 12 mars 2021 Al-Zawahiri s'exprimant sur les Rohingyas musulmans au Myanmar, mais ses commentaires cadrent avec des points de vue qu'il avait exprimés maintes fois auparavant et ne permettent aucunement de déterminer la date précise d'enregistrement de la vidéo.

fabrication de bombes. Les deux individus semblent avoir bénéficié d'un refuge et d'une protection de la part des Taliban. Le 30 mars 2021, les forces afghanes ont effectué un raid dans le district de Gyan (province de Paktika), tuant un commandant de haut rang d'Al-Qaida dans le sous-continent indien, Dawlat Bek Tajiki (dit Abou Mohammed el-Tajiki), ainsi que Hazrat Ali, un commandant Taliban du Waziristan.

48. La présence d'Al-Qaida en Afghanistan a également été confirmée par sa propre propagande et les médias qui lui sont affiliés. Le bulletin hebdomadaire *Thabat* d'Al-Qaida a cité des opérations d'Al-Qaida à l'intérieur de l'Afghanistan, décrivant les attaques commises par le groupe depuis 2020 dans 18 provinces²².

49. En mai 2020, Al-Qaida dans le sous-continent indien a diffusé un message radiophonique à l'occasion de l'Eïd al-Fitr dans lequel il a dépeint l'accord de Doha comme un exemple de victoire divine et une récompense à la suite du jihad accompli. L'on s'attend à ce que les deux organisations maintiennent une posture de distanciation et de discrétion, le temps qu'il faudra pour permettre aux Taliban d'atteindre leurs objectifs, mais Al-Qaida risque de tirer un avantage de la crédibilité nouvelle acquise grâce aux gains des Taliban. Il sera important que la communauté internationale surveille tout signe indiquant que l'Afghanistan redevient, une fois de plus, une destination pour les extrémistes ayant des visées tant régionales qu'internationales.

D. Financement des Taliban et liens avec la criminalité

50. Les sources principales du financement des Taliban continuent d'être les activités criminelles, dont le trafic de drogues et la production de pavot à opium, l'extorsion, l'enlèvement contre rançon, l'exploitation des minerais et les recettes tirées de la collecte d'impôts dans les secteurs se trouvant sous le contrôle ou l'influence des Taliban. Selon des États Membres, l'appui financier extérieur, notamment les dons de riches individus, et un réseau de fondations caritatives non gouvernementales représentent également une part considérable des revenus des Taliban. Même s'il est impossible de les évaluer avec précision, on estime que les revenus annuels des Taliban s'échelonnent entre 300 millions et 1,6 milliard de dollars.

51. Les États Membres indiquent que depuis qu'il est devenu le deuxième adjoint de Haibatullah Akhundzada, le mollah Yaqub a cherché à obtenir une plus grande indépendance financière pour les Taliban, notamment par l'intermédiaire du contrôle de régions afghanes riches en minerais et encore inexplorées. Un État Membre a estimé qu'en 2020, les bénéfices tirés du secteur minier avaient permis aux Taliban d'engranger quelque 464 millions de dollars.

52. Les responsables afghans ont rapporté que le Gouvernement ne contrôlait que 281 des zones minières situées dans 16 provinces, tandis que 148 autres, dans 12 provinces, étaient sous le contrôle des chefs de guerre locaux, et que les Taliban exerçaient une autorité sur les 280 autres restantes, dispersées dans 26 provinces. Ces derniers tirent des revenus de l'extraction minière des secteurs qui sont sous leur contrôle direct et obtiendraient des revenus supplémentaires de quelques-unes des zones minières contrôlées par les seigneurs de guerre. Il n'existe pas d'information sur le nombre exact de mines dans chaque zone n'étant pas sous le contrôle du

²² *FDD's Long War Journal*, « Analysis: Al Qaeda continues to operate throughout Afghanistan », 8 avril 2021, consultable à l'adresse suivante : <https://www.longwarjournal.org/archives/2021/04/analysis-al-qaeda-continues-to-operate-throughout-afghanistan.php>.

Gouvernement, ou encore de méthode fiable permettant de mesurer les quantités extraites des mines individuelles au quotidien.

53. Lorsque le Gouvernement afghan a annoncé un changement de directives dans la délivrance de contrats aux sociétés minières légitimes opérant dans les zones contrôlées par les Taliban (de façon à recueillir des taxes en échange de la légalisation de l'exploitation minière existante), le Ministère afghan des mines et du pétrole a signalé que les Taliban avaient augmenté de 400 % les activités d'extraction dans les zones minières qu'ils contrôlaient, dans une tentative d'éviter toute perte éventuelle de revenus²³.

54. Des informations antérieures ayant trait à l'extraction illicite de minerais et aux liens avec les Taliban figurent dans le quatrième rapport de l'Équipe de surveillance (voir S/2014/402, par. 51 à 55), le rapport spécial (voir S/2015/79, par. 22 à 30), le sixième rapport (voir S/2015/648, par. 42 à 47), le dixième rapport (voir S/2019/481, par. 28 à 34) et le onzième rapport (voir S/2020/415, par. 55 et 56).

55. L'Équipe de surveillance ne disposait pas d'informations faisant autorité concernant les caractéristiques des récoltes de pavot à opium en Afghanistan durant la période considérée d'avril 2020 à avril 2021. Malgré l'absence d'informations récentes, les États Membres signalent constamment que les récoltes continuent de représenter la source de revenus la plus importante pour les Taliban, estimés à quelque 460 millions de dollars en 2020.

56. La pandémie de COVID-19 en cours ne semble pas avoir eu d'effet concret sur les itinéraires commerciaux, les routes dites méridionale et des Balkans conservant leur statut de principales voies de trafic d'opiacés afghans²⁴. La section « caucasienne » semble être un couloir de transit pour les opiacés à destination des marchés européens. Les saisies d'héroïne afghane en Azerbaïdjan auraient été de 2 240 kilogrammes en 2020, contre 802 kilogrammes en 2019. Parallèlement, le profil et l'origine des saisies de méthamphétamine dans les pays voisins de l'Afghanistan laissent entendre que la fabrication de cette drogue en Afghanistan est restée stable pendant la pandémie de COVID-19²⁵.

57. Durant les neuf premiers mois de 2020, la Police des stupéfiants du Ministère afghan des affaires intérieures a procédé à 2 072 opérations, contre 2 804 durant la même période en 2019. Plus de 2 400 suspects ont été arrêtés et quelque 195 tonnes de drogues saisies, soit une baisse de plus de 50 % par rapport à la même période en 2019. La plupart des saisies étaient des drogues de type cannabis. Les opérations ont entraîné le démantèlement de 12 laboratoires de drogue.

58. D'après les données, le nombre total de saisies de stupéfiants illicites effectuées par les forces de l'ordre afghanes a globalement baissé en 2020 par rapport aux années précédentes. Les autorités afghanes l'attribuent, du moins en partie, à l'extension progressive du territoire contrôlé par les Taliban dans le pays, en particulier dans des provinces frontalières clés où s'effectuent les transbordements.

59. Lors d'une tactique loin d'être inédite, les Taliban ont utilisé de plus en plus l'extension de leur contrôle territorial pour extorquer de l'argent à divers services d'infrastructure publics comme la construction de routes, les télécommunications et le transport routier. À titre d'exemple, les taxes quotidiennes perçues par les Taliban

²³ Les estimations sont tirées du volume quotidien de camions de marbre à pleine charge sortant des zones minières. Pour schématiser, si une zone d'exploitation minière produit normalement 25 camions à pleine charge par jour, ce nombre passerait à plus de 100 par jour.

²⁴ ONUDC, « Drugs monitoring platform brief: possible impact of the COVID-19 pandemic on trafficking in opiates and methamphetamine originating in Afghanistan », consultable à l'adresse suivante : https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/covid/DMP_Brief_short.pdf

²⁵ Ibid.

aux postes illégaux de contrôle de voitures entre Pol-e Khomri et Mazar-e Charif seraient à elles seules considérables. Le contrôle des principales voies de communication par les Taliban engendre une source de liquidités bien lucrative, tout en entravant fondamentalement les mouvements des forces afghanes, un problème qui s'accroît de manière exponentielle au fur et à mesure que de nouveaux pans de territoire et des voies de communication passent sous l'emprise des Taliban.

60. Outre l'extorsion visant les services publics, les Taliban ont pris pour cible les employés et la direction des entreprises d'infrastructure pour les enlever et les tuer. Les attaques contre les infrastructures physiques, telles que la destruction de pylônes de télécommunications mobiles et de lignes à haute tension, semblent faire partie d'efforts organisés et planifiés par les Taliban pour compromettre les services publics dans des emplacements stratégiques, dissuader les entreprises privées de travailler avec des responsables élus et, de manière générale, intimider la population et dissuader toute opposition.

III. État islamique d'Iraq et du Levant en Afghanistan

61. Malgré les pertes essuyées en 2020 au niveau du territoire, du financement, de la direction et des effectifs dans les provinces de Kounar et de Nangarhar, l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIIL-K) continue de faire peser une menace sur le pays et la région. Il aspire à avoir voix au chapitre et à reconstituer ses rangs, cherchant à recruter et à former de nouveaux partisans au sein des Taliban qui seraient réfractaires au processus de paix²⁶.

62. Les pertes territoriales de l'EIIL-K ont entravé la capacité du groupe de recruter et de dégager de nouveaux fonds. Même s'il conserverait un noyau principal d'environ 1 500 à 2 200 combattants dans des secteurs des provinces de Kounar et de Nangarhar²⁷, il a été contraint de décentraliser et il est composé principalement de cellules et de petits groupes dans tout le pays, qui agissent de manière autonome, tout en partageant la même idéologie. Le groupe principal dans le Kounar comprend principalement des Afghans et des Pakistanais, tandis que de plus petits groupes situés dans les provinces de Badakhchan, de Konduz et de Sar-e Pol sont constitués majoritairement de Tadjiks et d'Ouzbeks de souche faisant partie des populations locales. Des organismes de sécurité afghans ont cité dans des rapports récents la désorganisation d'une cellule de l'EIIL-K comptant 450 hommes autour de Mazar-e Charif (province de Balkh), ce qui porte à croire que le groupe serait plus puissant dans la partie nord de l'Afghanistan qu'on ne le pensait précédemment.

63. La structure principale de l'EIIL en République arabe syrienne perçoit le territoire afghan comme un tremplin pour étendre son influence en Asie centrale et en Asie du Sud dans le cadre de l'exécution du projet du « grand califat ». Elle a conservé une présence active dans les médias sociaux, ayant à l'esprit la période qui suivra le retrait des États-Unis. Compte tenu de la décision des États-Unis et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) de retirer tous les soldats d'Afghanistan, la façon dont les Taliban abordent cette période de transition et le fait de savoir dans quelle mesure ils poursuivent un processus de paix intra-afghan détermineront le succès de la stratégie de l'EIIL-K.

64. Dans la région, la stratégie de l'EIIL-K est coordonnée par le bureau Al-Sadiq, qui couvre la région du « Khorassan » d'Asie centrale et d'Asie du Sud (dont l'Afghanistan, le Bangladesh, l'Inde, les Maldives, le Pakistan, Sri Lanka et les

²⁶ Selon un État Membre, si l'EIIL-K y parvient, il pourrait s'agrandir considérablement, voire au-delà des nombres qu'il avait connus durant la période d'avant-2018.

²⁷ Tout particulièrement dans les districts de Manogay (Kounar) et d'Achin (Nangarhar).

républiques d'Asie centrale)²⁸. Même si les contacts ne sont pas fréquents, l'EIL-K continue de communiquer avec la structure centrale de l'EIL, mais le financement de la branche du Khorassan semble s'être effectivement tari.

65. Comme noté dans le vingt-septième rapport de l'Équipe de surveillance (S/2021/68, par. 60), le chef actuel de l'EIL-K est Shahab al-Muhajir (dit Sanaullah). Al-Muhajir a été désigné par la structure centrale de l'EIL en juin 2020 par la voie d'un communiqué, à la suite de la capture des forces spéciales afghanes d'Aslam Farooqi (connu également sous le nom d'Abdullah Orokzai) (non inscrit sur la Liste), qui était à l'époque chef de l'EIL-K, son prédécesseur Zia ul-Haq (dit Abou Omar Khorassani) (non inscrit sur la Liste) et d'autres membres de haut rang de l'EIL-K. Avant d'être désigné Émir, Al-Muhajir était le principal spécialiste de l'organisation d'attaques très médiatisées de l'EIL-K à Kaboul et dans d'autres centres urbains.

66. Un État Membre a indiqué qu'Abou Omar Khorassani était à la fois le dirigeant de l'EIL-K et le chef du bureau Al-Sadiq et que les deux postes étaient depuis devenus distincts, Al-Muhajir ayant été désigné à la tête de l'EIL-K et cheik Tamim (non inscrit sur la Liste) ayant pris le contrôle du bureau Al-Sadiq. Tamim aurait de bons rapports avec Al-Muhajir et aucune tension ne se serait manifestée entre les deux hommes ou entre leurs missions respectives. La structure régionale coordonnée par le bureau Al-Sadiq est reproduite ailleurs dans le monde, tandis que la direction générale des provinces établit et étoffe un réseau en étoile, visant à remédier à l'incapacité de la structure centrale de conserver le commandement et le contrôle qu'elle exerçait précédemment. Il existe une analogie directe avec le rôle que joue le bureau Al-Karrar, partageant des locaux avec l'EIL en Somalie et coordonnant les activités du groupe en Asie de l'Est et en Asie centrale.

67. Selon un État Membre, Al-Muhajir aurait également été précédemment un commandant de rang intermédiaire dans le Réseau Haqqani et continuerait de maintenir une coopération avec l'entité, fournissant « des compétences clés et un accès aux réseaux [d'attaque] » (voir S/2021/68, par. 61). L'Équipe de surveillance n'est pas encore en mesure de le confirmer, mais plusieurs États Membres évoquent la possibilité que des combattants dotés de compétences spécialisées passent d'un groupe terroriste à un autre, en Afghanistan, en fonction des besoins et du degré de rémunération.

68. Bien que des États Membres aient signalé une collaboration tactique ou au niveau du commandement entre l'EIL-K et le Réseau Haqqani, d'autres réfutent fortement de telles affirmations. Toute relation est fondée sur des liens personnels et renforcée par des individus qui se meuvent entre des groupes terroristes multiples. Il est également probable que le déplacement des membres du personnel soit autorisé, étant tacitement entendu que deux groupes peuvent tirer profit de certaines attaques menées conjointement, du fait qu'elles dénotent une dégradation des conditions de sécurité, qui mine la confiance publique dans le Gouvernement, et avantagent clairement tant l'EIL-K que le Réseau Haqqani. Un État Membre a laissé entendre que certaines attaques pouvaient être réfutées par les Taliban et revendiquées par l'EIL-K, sans que l'on sache clairement si elles avaient été purement orchestrées par le Réseau Haqqani ou étaient des opérations conjointes, avec l'aide d'agents de l'EIL-K.

69. Les Taliban ont nié toute responsabilité dans bon nombre d'attaques revendiquées par l'EIL-K, dont celle du 12 mai 2020 contre une maternité de Médecins sans frontières à Kaboul ; l'attaque du 2 août 2020 contre la prison de Jalalabad, l'attaque complexe contre l'université de Kaboul le 2 novembre 2020,

²⁸ Le bureau Al-Sadiq est chargé de l'Asie centrale et de l'Asie du Sud, mais pas de l'Asie du Sud-Est.

l'attaque à la roquette contre la ville de Kaboul le 21 novembre 2020, qui visait la Zone verte hautement fortifiée et le Palais de la présidence, l'attaque à la roquette du 12 décembre 2020 qui visait l'aéroport international Hamid Karzai et les attaques à la roquette contre la base aérienne de Bagram le 9 avril et le 19 décembre 2020²⁹.

70. Durant les quatre premiers mois de 2021, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a consigné 77 attaques revendiquées par l'EIL-K ou qui lui ont été attribuées³⁰. Cela représente une augmentation par rapport à la même période en 2020, où le nombre d'attaques attribuées ou revendiquées était bien plus faible, soit 21. La grande hausse du nombre d'attaques de l'EIL-K au premier trimestre de 2021 correspondait également à une augmentation des attaques commises par les Taliban durant la même période. Globalement, le nombre d'attaques de l'EIL-K a cependant continué de baisser chaque année. Si 572 attaques ont été consignées d'avril 2019 à mars 2020, on n'en comptait plus que 115 durant la même période de 2020 à 2021, soit une baisse de près de 80 %.

71. Les États Membres constatent un ralentissement des combattants terroristes étrangers arrivant en Afghanistan à ce jour, alors qu'un flux important de relocalisés était attendu, à la suite de l'effondrement du « califat » de l'EIL en 2017-2019. Des individus ou des groupes ayant une idéologie extrémiste ou refusant de se laisser contrôler par les Taliban pourraient encore être recrutés par l'EIL-K. Dans l'hypothèse optimiste où les Taliban réfrèneraient les extrémistes étrangers, la stabilisation du pays prendrait du temps, ce qui donnerait des possibilités aux terroristes. La situation devra donc être surveillée de près par la communauté internationale.

IV. Combattants terroristes étrangers en Afghanistan

72. Bien que les Taliban maintiennent une pratique de longue date consistant à réfuter la présence de combattants terroristes étrangers en Afghanistan, des combattants de divers pays et des groupes militants ont continué d'être actifs dans le pays. D'après des États Membres, la plupart sont pour le moins tolérés, voire protégés par les Taliban. L'Équipe de surveillance continue d'estimer le nombre de combattants terroristes étrangers à quelque 8 000 à 10 000, constitués principalement de personnes originaires d'Asie centrale, de la région du nord du Caucase en Fédération de Russie, du Pakistan et de la Région autonome ouïghoure du Xinjiang, entre autres. Bien que la majorité d'entre eux soient affiliés avant tout aux Taliban, beaucoup appuient également Al-Qaida. D'autres sont des alliés ou des sympathisants de l'EIL.

73. L'Équipe de surveillance a été informée par ses interlocuteurs de l'existence de documents attribués aux Taliban, qui présentent diverses perspectives au sujet de combattants terroristes étrangers qui sont sous le contrôle des Taliban. Le premier, accessible en septembre 2020, est un décret énonçant des instructions sommaires à l'intention des militants étrangers protégés par les Taliban. La Commission du renseignement Taliban s'y voit accorder l'autorité de créer une unité spécialement

²⁹ Une autre attaque commise contre la base américaine dite Camp Chapman (province de Khost) le 27 octobre 2020, qui n'a pas été revendiquée par l'EIL-K, portait fortement l'empreinte du Réseau Haqqani. Voir Foreign Policy, « Another Base Attack in Afghanistan Hushed Up to Hurry U.S. Exit », 13 janvier 2012, consultable à l'adresse suivante : <https://foreignpolicy.com/2021/01/13/u-s-afghanistan-camp-attack-hit-silence/>.

³⁰ MANUA, « Killing of human rights defenders, journalists and media workers in Afghanistan 2018-2021 », rapport spécial, consultable à l'adresse suivante : https://unama.unmissions.org/sites/default/files/unama_special_report_killing_of_human_rights_defenders_and_journalists_in_afghanistan_2018-2021_february_2021.pdf.

chargée de la surveillance, de la formation et du bien-être des combattants terroristes étrangers. Elle recense tous les moujahidin étrangers et documente leur situation personnelle et l'affiliation des groupes, avant d'émettre des pièces d'identité comportant une photographie. Les combattants terroristes étrangers se voient interdire toute participation à un enlèvement, l'extorsion, les voyages non autorisés, le recrutement, les contacts avec l'ennemi ou l'exhibition d'un drapeau autre que celui des Taliban. Les étrangers doivent vivre dans des secteurs désignés par les Taliban et prêter allégeance à l'Émirat islamique.

74. Un autre document consistait en une directive d'une page en pachto de la Commission militaire Taliban, portant l'en-tête de l'Émirat islamique, qui avait commencé à être diffusée dans les médias sociaux à la mi-février 2021, concernant l'interdiction de tous les combattants terroristes étrangers. Les Taliban y sont enjoins d'interdire les étrangers parmi leurs rangs ou de leur fournir un refuge. Ceux qui enfreignent l'ordre sont menacés d'être démis de leurs fonctions et de voir leurs groupes armés dissous.

75. Le dernier document est paru dans les médias sociaux en même temps que la communauté internationale s'inquiétait de plus en plus de la persistance des liens entre les combattants terroristes étrangers, Al-Qaida et les Taliban, ce qui a contraint ces derniers à rompre leurs relations. Fait inhabituel pour un document interne de la Commission militaire Taliban, la date était affichée selon le calendrier grégorien et en caractères romains. Étant donné que ce dernier document avait également été relayé dans les médias sociaux, de nombreux interlocuteurs de l'Équipe de surveillance estiment que l'instruction a été délibérément produite à des fins de consommation externe afin de donner l'impression que les Taliban respectaient les conditions fixées dans l'accord de Doha.

76. Les informations fournies par les États Membres et d'autres interlocuteurs prêtent foi au document initial de septembre, tout en portant à croire que la démarche des Taliban à l'égard des combattants terroristes étrangers manque de constance, dénotant une répression plus prononcée dans les cas des combattants terroristes étrangers suspectés de pencher en faveur de l'EiIL et de Tehrik-e-Taliban Pakistan (TTP) (QDe.132)³¹. Cette tentative de répression aurait entraîné des heurts (parfois mortels) entre les Taliban et le TTP au sujet des restrictions opérationnelles imposées à ce dernier.

77. Malgré la méfiance grandissante, le TTP et les Taliban ont continué d'avoir des relations, principalement comme avant. Une réunification s'est déroulée en Afghanistan entre le TTP et des groupes dissidents, de décembre 2019 à août 2020, tels que le groupe Shehryar Mehsud, Jamaat-ul-Ahrar (JuA) (QDe.152), Hizb-ul-Ahrar, le groupe Amjad Farooqi et le groupe Usman Saifullah (anciennement connu sous le nom de Lashkar-e Jhangvi). Al-Qaida aurait participé à la modération parmi les groupes³².

78. Le retour de groupes dissidents sous le giron du TTP lui a permis de renforcer ses effectifs, estimés actuellement par un État Membre à 2 500 à 6 000 combattants armés, la limite supérieure était plus proche de la réalité, d'après un autre État Membre. Le groupe est dirigé depuis juin 2018 par Noor Wali Mehsud (QDi.427)³³.

³¹ Les informations relatives au contrôle de plus en plus grand exercé par les Taliban sur les combattants terroristes étrangers et les entités ne sont pas nouvelles. L'apparition de l'EiIL en Afghanistan en 2015 et les promesses d'allégeance faites par la suite à Abou Bakr al-Baghdadi, inscrit sur la Liste en tant qu'Ibrahim Awwad Ibrahim Ali al-Badri al-Samarrai (QDi.299), par bon nombre de combattants terroristes étrangers alliés aux Taliban, ont suscité de nouvelles tentatives d'intégrer les étrangers dans les rangs des Taliban et de contrôler davantage leurs activités.

³² En réponse au vingt-septième rapport de l'Équipe de surveillance (S/2021/68), le TTP a publié une déclaration le 8 février 2021 dans laquelle il a nié travailler avec Al-Qaida.

³³ Le 16 juillet 2020, Noor Wali Mehsud a été inscrit sur la Liste en tant que QDi.427.

L'adjoint de Mehsud est Qari Amjad (non inscrit sur la Liste). Le groupe a des objectifs distincts, hostiles au Pakistan, mais il appuie également sur le plan militaire les Taliban dans le pays, contre les forces afghanes. Il est positionné traditionnellement dans les districts orientaux de la province de Nangarhar, près de la frontière avec le Pakistan.

79. Le 28 janvier 2021, le fondateur et chef de Lashkar-e Islam, Mangal Bagh (non inscrit sur la Liste)³⁴, a été tué par un engin explosif improvisé qui aurait été planté devant la grille de sa résidence, dans le district de Naziyan (province de Nangarhar), ainsi que deux gardes du corps. Les interlocuteurs locaux ont attribué la responsabilité de l'attaque à son ancien adjoint, Fazil Amin. Les deux hommes s'étaient brouillés, ce qui avait poussé Amin à rejoindre les Taliban. Lashkar-e Islam était étroitement associé au TTP, qui a fait part de ses condoléances à Bagh, tout en exhortant son nouveau chef, Zala Khan Afridi (non inscrit sur la Liste) à s'unir au TTP.

80. Selon des États Membres, le Mouvement islamique du Turkestan oriental (ETIM) (QDe.088) est constitué de plusieurs centaines de membres, se trouvant principalement au Badakhchan et dans des provinces voisines. Bon nombre d'États Membres estiment qu'ETIM se recoupe avec le Parti islamique du Turkestan, ce que revendique le groupe lui-même (le 2 décembre 2020, la section syrienne du groupe a déclaré qu'elle s'identifiait en tant que tel). Abdul Haq (QDi.268) a été le chef du groupe pendant plus d'une vingtaine d'années. Plusieurs États Membres pensent qu'il cherche à établir un État ouïghour dans le Xinjiang et, à cette fin, facilite le déplacement des combattants d'Afghanistan en Chine. Un autre État Membre a indiqué que le groupe établissait des couloirs pour transférer des combattants entre la République arabe syrienne, où le groupe compte un bien plus grand nombre de membres, et l'Afghanistan, pour renforcer sa puissance au combat. D'après plusieurs États Membres, le groupe reste actif en Afghanistan. Il a participé au siège du district de Kiran wa Munjan (province de Badakhchan) en juillet 2020, selon un État Membre, et à une confrontation armée avec les forces de sécurité afghanes. Il conserverait des liens avec Al-Qaida, l'EIL-K, Jamaat Ansarullah et Jama'at al-Tawhid wal-Jihad. Des États Membres ont signalé également que Hajji Furqan (non inscrit sur la Liste), le commandant adjoint du groupe, encadrait dans la province de Badakhchan près d'un millier de combattants terroristes étrangers, dont quelque 400 membres d'ETIM/Parti islamique du Turkestan. Un État Membre a signalé que Furqan était également un commandant adjoint d'Al-Qaida, chargé du recrutement des combattants terroristes étrangers. Au second semestre de 2020, il a dépêché des « équipes de combat » dans les parties ouest et nord du Badakhchan et dans les provinces voisines, pour recenser des zones de sécurité. Plusieurs États Membres notent que le groupe entraîne des terroristes, conserve une présence active dans les médias sociaux et diffuse régulièrement des messages radiophoniques et vidéo, pour promouvoir des attaques terroristes. Le groupe lève des fonds au moyen de l'extorsion et de l'enlèvement contre rançon, entre autres.

81. Le Mouvement islamique d'Ouzbékistan (MIO) (QDe.010) compte jusqu'à 700 membres, dont des proches des combattants, et quelque 70 personnes originaires d'Asie centrale qui ont quitté l'EIL-K et rejoint le MIO. Son chef, Abdulaziz Yuldash, a été tué en novembre 2020 dans le district de Ghormach (province de Fariyab). On ne dispose pas de détails sur les circonstances de sa mort, mais selon des interlocuteurs locaux, le fils de Yuldash a été blessé lors de la même attaque. Un État Membre a signalé que Jafar Yuldash, le jeune frère de l'ancien chef, était

³⁴ Si Bagh n'est pas inscrit sur la Liste des sanctions de l'ONU, il est recherché par les États-Unis, qui ont offert une récompense de 3 millions de dollars en échange de son arrestation. Voir Rewards for Justice, « Wanted: information that brings to justice Mangal Bagh », consultable à l'adresse suivante : https://rewardsforjustice.net/english/mangal_bagh.html.

désormais à la tête de l'organisation. D'après des États Membres, le groupe est actuellement basé dans les provinces de Fariyab, de Sar-e-Pol et de Jozjan où il dépendrait des Taliban se trouvant sur place, sur le plan du financement et des armes. Du fait de leur élimination presque totale et du contrôle exercé par les Taliban sur eux, le Mouvement et des groupes connexes Groupe du Jihad islamique (QDe.119) et Joundullah seraient, d'après un État Membre, « des groupes terroristes qui avaient une pertinence par le passé ». Les États Membres qualifient de faible la probabilité que ces groupes aient la capacité d'opérer de manière autonome à l'avenir, étant donné qu'ils sont étroitement alignés sur le commandement et le contrôle des Taliban.

82. D'autres groupes originaires d'Asie centrale sont présents dans le nord de l'Afghanistan mais en très petits nombres. Comme susmentionné, Khatiba Imam al-Bukhari (KIB) (QDe.158) dispose de 25 à 150 combattants environ, principalement dans la province de Badghis. Un État Membre a signalé que KIB s'était déplacé de la province de Fariyab à celle de Badgiz, après avoir menacé l'Ouzbékistan. Le Groupe du Jihad islamique dispose, dans les provinces septentrionales de Fariyab et de Konduz, d'une centaine de combattants actifs auxquels les Taliban accordent un refuge et sur lesquels ils exercent un contrôle. Conformément aux nouvelles restrictions sur les combattants terroristes étrangers, les Taliban auraient interdit à ces groupes de lancer des opérations indépendantes, ce qui aurait entraîné une baisse de revenus. La position de ces groupes a été compliquée par l'assassinat du chef du MIO, Yuldash, en novembre.

83. L'évolution de la situation en Afghanistan, notamment le processus de paix intra-afghan, pourrait influencer la nature, la présence et l'activité des combattants terroristes étrangers dans le pays. La pression exercée sur les Taliban pour qu'ils agissent contre les combattants terroristes étrangers n'a pas abouti. Le fait que les Taliban réfutent la présence de ces groupes et celle d'Al-Qaïda, en dépit de preuves concluantes, pourrait être problématique pour la communauté internationale, au moment où elle mènera de véritables pourparlers avec les Taliban sur cette question. Il reste à savoir si les combattants terroristes étrangers demeureront au sein des structures des Taliban et seront réfrénés dans leur souhait de réaliser leurs aspirations concernant leur pays d'origine, ou s'ils vont quitter le refuge que leur fournissent les Taliban et chercher à revigorer un EIIL-K épuisé.

V. Application des sanctions

A. Interdiction de voyager

84. Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1988 \(2011\)](#) a décidé le 23 mars 2021 de proroger la dérogation à l'interdiction de voyager, imposée par l'alinéa b) du paragraphe 1 de la résolution [2255 \(2015\)](#) qui visait 14 membres des Taliban inscrits sur la Liste, pour une période de 90 jours commençant le 27 mars 2021 et s'achevant le 24 juin 2021, la dérogation aux mesures d'interdiction de voyager leur permettant de se rendre dans des pays non précisés pour participer à des négociations de paix.

B. Gel des avoirs

85. La Banque centrale d'Afghanistan a commencé à appliquer en janvier 2021 une réglementation bancaire qui exigerait que les prestataires de services monétaires soient enregistrés et agréés par elle en tant que personnes morales. Comme l'a indiqué l'Équipe de surveillance précédemment (voir [S/2020/415](#), par. 94 et 95), bon nombre de prestataires de services monétaires en Afghanistan sont des entités constituées

d'une seule personne. On craint que ces entités soient davantage exposées au risque de blanchiment d'argent et de délit financier. La décision de demander à ces entités du secteur des services monétaires de se constituer en sociétés a provoqué des manifestations en février 2021, notamment une grève des hawaladars, qui ont réclâmé que les licences de société soient obtenues à titre volontaire. Malgré la pression politique et les reportages dans les médias indiquant le contraire, la Banque centrale d'Afghanistan a maintenu fermement sa décision et ne renouvelle plus les licences des changeurs qui ne sont pas immatriculés comme sociétés. La Banque cherche à inciter le secteur à se conformer à cette nouvelle réglementation et a lancé un programme de formation des hawaladars à l'enregistrement en tant que sociétés, qui sera étendu à d'autres districts.

86. Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières de l'Afghanistan a annoncé le gel de 86 comptes bancaires en 2020 pour des infractions liées au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme et au terrorisme, entre autres. Les responsables afghans ont indiqué qu'aucune action de gel des avoirs n'avait été entreprise en ce qui concernait des personnes ou entités inscrites sur la Liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida, conformément à la résolution [1988 \(2011\)](#). Le Bureau du Procureur général en Afghanistan a signalé 78 condamnations pour financement du terrorisme en 2020.

C. Embargo sur les armes

87. Durant la période considérée, deux faits nouveaux ont suscité l'inquiétude. La MANUA a signalé que les Taliban utilisaient des drones aériens disponibles dans le commerce, à des fins de reconnaissance et d'attaques. Par ailleurs, une vaste augmentation de l'utilisation d'engins explosifs improvisés à déclencheur magnétique et de véhicules piégés destinés à des attentats-suicides a été constatée.

88. En 2020, 12 attaques aux drones menées par les Taliban contre des membres des forces afghanes et des cibles statiques ont été consignées. Huit d'entre elles ont été perpétrées dans la région centrale et les autres dans le nord, le nord-est et le sud-est. Au premier trimestre de 2021, cinq attaques de ce type ont été enregistrées, toutes dans le nord³⁵. Des drones disponibles dans le commerce ont été dotés d'un engin explosif (une grenade ou un obus de mortier). Dans son vingtième rapport au Comité 1267 ([S/2017/573](#), par. 96 à 98) et dans les rapports ultérieurs, l'Équipe de surveillance avait indiqué que des drones avaient été utilisés par l'EIIL en Iraq et en République arabe syrienne et formulé des recommandations à l'intention des États Membres pour qu'ils exercent leur devoir de vigilance de manière renforcée au moment de l'exportation de tels engins dans les zones de conflit où opèrent l'EIIL et des groupes affiliés à Al-Qaida.

89. En 2020, une augmentation notable dans l'emploi d'engins explosifs improvisés à déclencheur magnétique a été relevée, 214 faits ayant été signalés, dont 102 au premier trimestre de 2021. Une même tendance a été décelée au cours d'attaques commises à l'aide de véhicules piégés. En 2020, 57 attaques à l'aide de véhicules piégés ont été enregistrées, dont 25 au premier trimestre de 2021. Au début de 2021, la fréquence de l'emploi d'engins explosifs improvisés à déclencheur magnétique et de véhicules piégés destinés à des attentats-suicides a donc presque doublé, ce qui pourrait être annonciateur de ce qui attend les Afghans, durant le reste de l'année.

³⁵ La MANUA a signalé deux attaques dans la province de Konduz, deux dans celle de Balkh et une dans celle de Sar-e Pol.

VI. Activités de l'Équipe de surveillance

A. Fondement des preuves

90. Du fait de la pandémie de COVID-19, l'Équipe de surveillance n'a pas été en mesure de visiter l'Afghanistan durant la période considérée, mais elle a tenu bon nombre de visioconférences avec des responsables afghans de haut rang à Kaboul, dont le point d'orgue a été une série de contacts intensifs entrepris en mars et avril 2021. Elle a également eu des contacts réguliers avec la Mission permanente de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York et a reçu des informations de bon nombre d'États Membres sur des questions relatives au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1988 \(2011\)](#).

B. Coopération avec des États Membres, des organisations régionales, d'autres organes des Nations Unies et des interlocuteurs non officiels

91. L'Équipe de surveillance a réuni des informations sur la situation en Afghanistan en prévision du présent rapport, lors de ses consultations avec les services de renseignement et de sécurité et les ministères des affaires étrangères des États Membres, dans le cadre de sa collaboration avec des groupes de réflexion et d'autres spécialistes non officiels, tant afghans qu'internationaux, concernant les Taliban et les affaires afghanes en général, et auprès d'interlocuteurs basés ou en visite à New York. Elle continue de collaborer avec des organisations internationales et régionales pour compléter les travaux avec le Gouvernement afghan sur des questions liées à la lutte contre les stupéfiants, notamment avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et le Centre régional d'information et de coordination d'Asie centrale. Les contacts étroits et fréquents établis entre l'Équipe de surveillance et la MANUA se poursuivent et continuent de contribuer de manière essentielle aux travaux que l'Équipe de surveillance consacre aux questions relatives aux sanctions prévues par la résolution [1988 \(2011\)](#). Il s'agit notamment des échanges d'informations mutuellement bénéfiques entre les visites de l'Équipe de surveillance en Afghanistan. L'Équipe de surveillance continue de se féliciter de l'excellente coopération qui existe entre la MANUA et l'ONUDD. Elle reste également en contact avec le Bureau central national de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) à Kaboul, ainsi qu'avec INTERPOL de manière générale.

C. Contribution au débat public

92. L'Équipe de surveillance accueillera volontiers les observations sur les analyses et les propositions figurant dans le présent rapport, qui peuvent lui être envoyées à l'adresse électronique suivante : (1988mt@un.org).